

## Communiqué de presse



Berne, le 12 juillet 2018

### **S'éloigner de la logique du profit - un service public fort pour toutes et tous**

**Le service public revêt une importance sociale et économique capitale pour la Suisse. Les bureaux de poste, les chemins de fer et les télécommunications offrent à la population des services de haute qualité. Toutefois, des événements récents tels que la réduction des offres et des emplois, ainsi que des comportements pour le moins litigieux des directions font vaciller la confiance de la population envers le service public. Pour le PS, il est clair qu'une nouvelle réduction des offres et de leur qualité ne pourrait être évitée que par un plus grand contrôle des entreprises de service public par la population et l'État.**

Le mécontentement de la population augmente face au démantèlement du service public, actuellement en cours, ainsi que des conditions qui prévalent dans les secteurs de gestion des entreprises publiques. Les bureaux de poste et les guichets de chemin de fer sont fermés, PostFinance supprime massivement des emplois, CarPostal abuse des subventions et les cadres de ces services y font des affaires en or. Ces exemples montrent que la gestion sur le modèle d'entreprises privées n'est en rien la bonne direction. « Ces dernières années, une privatisation insidieuse a eu lieu, laquelle n'est pas soutenue par la population », déclare Géraldine Savary, conseillère aux États (VD).

Un service public fort doit pouvoir offrir des conditions de travail équitables pour celles et ceux qui permettent le bon fonctionnement de la Confédération, des services postaux, des chemins de fer ou des télécommunications. Ils méritent la sécurité dans leur emploi et des salaires décents. « La pression qui pèse sur les conditions de travail doit céder la place à une appréciation qui récompense l'engagement des employés », exige Philipp Hadorn, conseiller national (SO).

Un service public fort a également besoin d'une participation démocratique. Les entreprises de service public doivent être placées sous le contrôle d'un organisme démocratiquement légitimé. La Confédération, en tant que propriétaire ou actionnaire majoritaire, doit assumer sa responsabilité et ne peut pas gérer le service public d'après les critères du secteur privé, et encore moins le laisser être géré par le secteur privé. « Avoir pour objectif de faire des bénéfices élevés conduit à une orientation de la direction dans un système d'augmentation des bénéfices à court terme et à une mentalité pouvant tendre vers l'escroquerie. C'est là que la direction, tout comme le Conseil fédéral, ne tient pas compte des attentes de leurs véritables propriétaires - la population », rappelle Thomas Hardegger, conseiller national (ZH).

Un service public fort est central, non seulement dans les zones urbaines, mais également dans les zones plus rurales, tant pour la population que pour les commerces. Une infrastructure garantie à long terme est cruciale pour la préservation des emplois. Espérer tirer des

Conférence de presse « pour un service public fort, pour toutes et tous »

profits des services publics est purement contradictoire, et donc une manière dangereuse pour leur stabilité à long terme. « C'est maintenant que nous devons agir, pour regagner la confiance de la population et des entreprises, afin de garantir un service public fort, et au bénéfice de toutes et tous », exige Jacques-André Maire, conseiller national (NE).

**Pour de plus amples informations :**

- **Géraldine Savary**, conseillère aux Etats (VD), vice-présidente du PS Suisse, 079 414 86 65
- **Philipp Hadorn**, conseiller national (SO), 079 600 96 70
- **Thomas Hardegger**, conseiller national (ZH), 079 461 04 44
- **Jacques-André Maire**, conseiller national (NE), 078 709 48 50
- **Rebekka Wyler**, co-secrétaire générale du PS Suisse, 079 222 31 40
- **Gaël Bourgeois**, porte-parole adjoint du PS Suisse, 078 685 48 48



## « Pour un service public fort au bénéfice de toutes et tous » : positions du PS Suisse, présentées lors de la conférence de presse du 12 juillet 2018

### 1. Remarques de base sur la vision socialiste du service public

Le service public en Suisse est d'une importance sociale et économique très forte. Il relie toutes les régions et renforce la cohésion. Les services postaux, ferroviaires et de télécommunications sont des *leaders* mondiaux en matière de sécurité, de qualité, de fiabilité, de ponctualité, d'accessibilité et de prix. La qualité et la disponibilité reposent en particulier sur le fait que les prestataires de services publics sont entièrement ou principalement publics.

Les erreurs et les infractions comme dans le cas de l'affaire CarPostal, ainsi que la dégradation des offres et le démantèlement des bureaux de poste ou des guichets de chemins de fer démontrent l'importance du contrôle démocratique des lignes directrices, de la transparence, ainsi que des suivis et des contrôles appropriés. Il s'agit de la seule façon de rétablir la confiance qui s'amenuise et de s'assurer que le service public continue à servir le bien commun.

La population attend, à juste titre, des offres de qualité dans toutes les régions du pays, même là où cela ne vaudrait pas la peine d'un point de vue purement économique. Au vu des développements actuels, le PS se positionne plus que jamais en faveur d'un service public fort, pour tous les habitants de toutes les régions. Outre les chemins de fer, les bureaux de poste et les télécommunications, les services publics comprennent également d'autres domaines importants tels que l'éducation, les médias et la santé. Par service public, nous entendons un approvisionnement en offres de base politiquement défini par la population, dans lequel l'État détient une part de responsabilité. Par service public, nous entendons un accès complet, continu et facile à une offre de haute qualité. Les prix doivent également être abordables pour toutes et tous, et identiques au sein d'un secteur (« système de timbre »).

La fonction publique comprend également des conditions de travail modernes et équitables. Le dumping salarial et social devrait être exclu, en particulier dans les unités d'affaires externalisées. Le service public signifie également une utilisation prudente des ressources naturelles. Les entreprises de service public ont une fonction de modèle dans ces domaines.

Le service public n'est pas un produit quelconque du marché et doit être renforcé au bénéfice de toutes et tous. Ce renforcement est important, entre autres, en raison des milliers de personnes qui fournissent quotidiennement dans ces entreprises des efforts exigeants et nécessaires pour le développement et le bien-être de la Suisse. Au vu de l'évolution actuelle, il semble légitime de se demander si les discussions concernant les offres, ainsi que le fonctionnement des entreprises de service public ne devraient pas être reprises de manière offensive.

## **2. Revendications du PS Suisse à l'égard des entreprises de service public et du Conseil fédéral**

### **2.1 Revendications générales à l'égard de la Poste, des CFF et de Swisscom, ainsi que du Conseil fédéral**

**Les entreprises de service public appartiennent au secteur public :** en raison de leur grande contribution au bien-être collectif, les entreprises ainsi que leurs offres de service public doivent être créées et contrôlées de manière démocratique. Les entreprises de service public doivent rester (majoritairement) en mains publiques (La Poste / CFF 100 %, Swisscom 51 %). Nous lutterons activement contre la libéralisation, voire la privatisation de ces services. Le contrôle politique est seul à pouvoir garantir la qualité des infrastructures et des services, et donc de bonnes conditions-cadres pour une économie saine.

**Offres de services des PME à la population :** dans les régions rurales au même titre que dans les régions urbaines, un service public fiable et national proposant des services de qualité, sûrs et durables, est une condition préalable pour le maintien d'emplois décentralisés, en particulier pour les PME. Par conséquent, le service public doit également être coordonné avec l'aménagement du territoire. Des investissements suffisants dans les infrastructures et les services modernes (y compris la fibre optique) sont également nécessaires. Les intérêts des sociétés internationales (comme Amazon) et des grands acheteurs particuliers ne doivent pas dicter les offres et les services.

**Pas de profit sur les secteurs subventionnés, pas d'obligation de générer des bénéfices sur le service universel de base :** les objectifs stratégiques doivent être ajustés pour répondre aux attentes d'un service de base de haute qualité, universellement accessible et à des prix raisonnables. Il est contre-productif d'exiger des augmentations de la valeur de l'entreprise ou un retour sur les investissements habituels dans l'industrie dans des secteurs présentant un déficit de coûts sur la base du contrat de service universel. Le type de financement croisé des services qui ne couvrent pas les coûts doit être défini.

**Membres du conseil d'administration, direction du groupe et bureaux d'audit au service du service public :** lorsqu'il s'agit de pourvoir des postes au sein des conseils d'administration et de la direction d'entreprises, c'est le service public qui doit orienter les choix, et non la maximisation du profit. Il faut mettre en place une gestion qui s'engage envers le service public. Ce faisant, il faut également assurer une représentation égale des genres ainsi qu'une représentation appropriée des différentes régions linguistiques. Le Conseil fédéral est directement responsable de l'élection des conseils d'administration. L'élection de l'organe de révision doit également faire l'objet de la plus grande attention. Une réorganisation est nécessaire pour clarifier les frontières entre les différents organes de contrôle (internes/externes), les interfaces et les responsabilités dans le but d'empêcher, par exemple, les bureaux d'audit interne ou externe de recevoir des ordres des conseils.

Conférence de presse « pour un service public fort, pour toutes et tous »

**Plafonner les salaires des directions, supprimer les primes :** toute rémunération versée par la Confédération ou par des entreprises d'État à des membres de conseil d'administration ou de direction doit être raisonnable, adaptée et justifiée. Le Groupe socialiste a fait plusieurs demandes allant en ce sens et obtenu certains succès (16.438). Le salaire le plus élevé ne peut dépasser le salaire brut d'un membre du Conseil fédéral (450 000 CHF). Les systèmes injustes de primes liés à la performance doivent être éliminés.

**Le personnel mérite plus de reconnaissance :** les employé-e-s constituent le cœur des entreprises. Seul un personnel motivé et digne de confiance peut fournir des performances optimales. L'objectif est d'établir une culture d'entreprise qui considère les collaborateurs/trices avant tout comme des personnes et non comme une masse sur le dos de laquelle des gains peuvent être effectués. Les employé-e-s qui travaillent dans des entreprises dans lesquelles La Poste Suisse détient une participation importante, dans des entreprises externalisées ou dans leurs unités d'affaires ou sous-traitants doivent également être soumis à des CCT.

**Numérisation et personnel :** une stratégie globale de numérisation doit intégrer une participation active de la main-d'œuvre. Elle doit être en mesure de poursuivre sa formation pour survivre dans le processus de numérisation. Cela exige des ressources suffisantes et une coopération étroite avec les partenaires sociaux.

**Pas de délocalisation ou de séparation :** les entreprises de service public doivent mener une politique sociale responsable. La délocalisation et les séparations doivent être supprimées. La délocalisation à l'étranger doit être exclue par principe. Elles conduisent à des conditions de travail moins bonnes et à une réduction de l'offre et de la qualité.

## **2.2 Exigences spécifiques à l'adresse de La Poste et du Conseil fédéral**

**Moratoire sur la fermeture des bureaux de poste :** lorsque des bureaux de poste sont fermés, le personnel, la population et les communautés sont souvent mis devant le fait accompli. Un moratoire est nécessaire avant la planification des fermetures et un débat politique doit avoir lieu, ce qui crée de la transparence dans la conception du réseau et garantit également une offre nationale, complète et orientée vers la demande, en tenant compte des employé-e-s et des bénéficiaires des offres.

**Revalorisation des bureaux de poste :** les bureaux doivent proposer tous les services logistiques de La Poste Suisse, par exemple les envois en nombre. Les opérateurs d'agences doivent être indemnisés au moins pour pouvoir couvrir leurs coûts. La formation, la formation continue ainsi que les conditions de travail doivent être adaptées aux conditions de la CCT.

Conférence de presse « pour un service public fort, pour toutes et tous »

**Structure d'entreprise transparente :** les structures faitières et les unités externes doivent être réunies en une organisation claire et transparente permettant un contrôle démocratique. Les flux monétaires doivent être traçables.

**PostFinance en tant que garant des opérations de paiement :** la mission de base des services d'opération de paiement doit continuer à être garantie, en particulier en temps de crise. En tant que filiale à 100 % de La Poste, PostFinance doit être en mesure d'offrir des transactions hypothécaires sur une base définie dans le but de promouvoir les PME et de créer des conditions de financement favorables pour les clients. Les pertes de gains de PostFinance doivent être absorbées. Pour cela, le développement ciblé de nouveaux domaines d'activités ainsi que l'adaptation aux besoins des clients sont nécessaires.

## **2.3 Revendications spécifiques à l'adresse des CFF et du Conseil fédéral**

**Pas d'autres mesures d'efficacité au détriment du personnel :** les programmes tels que Railfit mettent en danger les conditions de travail et le service public. Nous exigeons une stratégie qui permette au service public de se développer davantage en matière de qualité, de sécurité et d'offre.

**Pas de décisions irréflechies chez CFF Cargo :** le trafic de marchandises doit également être considéré comme faisant partie du service public. Il faut une stratégie permettant un développement à long terme. La réduction du nombre d'emplois ainsi que la suppression progressive de la marge de manœuvre doivent cesser.

**La politique doit intervenir contre la libéralisation :** le Conseil fédéral veut contrôler la libéralisation des transports transfrontaliers. En raison des effets sur le système des correspondances et des horaires, des trajets, des tarifs, des salaires et des besoins de la société, le Parlement doit avoir son mot à dire. Nous rejetons une politique des transports qui exerce une pression sur les salaires et les offres.

**La vente de biens immobiliers au profit du bien public :** l'un des objectifs de la stratégie immobilière est de promouvoir la construction de logements abordables pour les personnes à faibles et moyens revenus. Les locaux résidentiels et commerciaux ne doivent pas être considérés comme des objets uniquement rentables. La vente irréversible d'actifs doit être évitée. Les cantons et les communes devraient avoir un droit de veto.

## **2.4 Exigences spécifiques à l'adresse de Swisscom et du Conseil fédéral**

**La fin des stratégies de profit au détriment du personnel :** Swisscom économise massivement et les emplois sont supprimés malgré des profits pourtant élevés. Penser en matière de retour sur investissement augmente la pression sur les employé-e-s et influence également la qualité de leur travail. Swisscom et le Conseil fédéral, en tant qu'actionnaire majoritaire, sont tenus de ne pas viser des bénéfices excessifs.

**Réajustement de la stratégie des propriétaires :** La stratégie doit être adaptée de telle sorte que l'accent ne soit pas mis sur la maximisation des profits et les augmentations excessives de la valeur. Il faut, *a contrario*, renforcer le service public, tant en matière de conditions de travail que sur les questions de services de base ou d'expansion de l'infrastructure.

**Investissements nationaux dans des infrastructures de haute qualité :** Swisscom doit veiller à investir dans une infrastructure à haut débit orientée vers les besoins et à approvisionner toutes les régions du pays de la même manière, même si aucun partenaire local n'est disponible.

## **3. Annexe : Interventions du PS en matière de service publics, pendent, resp. acceptées**

**16.438** Initiative parlementaire « Entreprises fédérales et entreprises liées à la Confédération. Pour des rétributions appropriées et pour la fin des salaires excessifs »

**18.3328** Motion « Loi sur le transport de voyageurs. Associer le Parlement aux décisions de libéralisation »

**18.3113** Motion « Objectifs stratégiques des entreprises dont la Confédération est l'actionnaire principal. Prestations de base »

**18.3052** Motion « CFF Cargo. Prendre le temps de la réflexion, et respecter la volonté de la Confédération et du Parlement »

**17.4010** Motion « Paradise Papers. Séparer la vérification des comptes et le conseil fiscal »

**17.3778** Motion « Transparence des rapports de propriété au sein des entreprises de médias »

**17.3167** Motion « Pour un moratoire sur la fermeture des offices de poste »

**14.4091** Motion « La Poste. Distribution du courrier pour tout le monde ! »

Conférence de presse « pour un service public fort, pour toutes et tous »

**16.3933** Postulat « L'avenir du réseau postal nous concerne tous ! »

**18.3661** Interpellation « Concessions de trafic grandes lignes. Un exercice onéreux provoquant des dommages collatéraux ? »

**18.3584** Interpellation « Concurrence dans l'adjudication de la concession de trafic grandes lignes »

**18.3343** Interpellation « Car postal Suisse SA et La Poste Suisse SA. Gouvernance, direction et surveillance »

**18.3044** Interpellation « Partenariat entre La Poste Suisse et Amazon »

**17.3870** Interpellation « Développement du réseau de téléphonie mobile »

**17.3643** Interpellation « Direction des entreprises liées à la Confédération. Cherchez les latins ... et les femmes ! »

**17.3321** Interpellation « Politique immobilière des CFF. Bradage de monuments historiques ? »



## Regagner la confiance

### Intervention de Géraldine Savary, conseillère aux Etats (VD) et vice-présidente du PS Suisse

*Seules les paroles prononcées font foi.*

Partout en Europe, le service public a été libéralisé, privatisé, démantelé. Les années nonante ont consacré l'idée de prestations publiques qui devaient se soumettre à la concurrence et au marché. En Suisse, ces tentatives (privatisations de Swisscom, des CFF, du marché électrique) ont avorté. Le référendum, réussi, contre la privatisation du secteur électrique, en 2006, a stoppé les velléités de céder nos régies fédérales aux lois du marché et de les ouvrir au capital privé.

La population tient à des prestations de qualité, pour toutes les régions du pays. Comme elle considère que c'est l'ADN de la Suisse d'assurer la sécurité des prestations publiques. Pour le dire simplement : la croissance de la Suisse, le dynamisme de son économie, le bien-être de sa population dépendent en grande partie du fait que les trains couvrent tout le territoire, que les horaires sont harmonisés, que le courrier et les colis sont distribués aux bonnes heures, que tout le monde est partout connecté, et correctement informé.

Mais si la Suisse a renoncé à ouvrir ses services publics au marché, en raison de l'opposition de la population aux privatisations et aux libéralisations, une approche de rendement à tout prix s'est installée de manière insidieuse au sein des régies fédérales, sous l'impulsion du Conseil fédéral et de la majorité de droite du parlement. Une forme de privatisation silencieuse, par voie d'ordonnances et d'objectifs stratégiques, hors du débat démocratique, s'est développée à l'intérieur du service public. Ainsi, par exemple, la nouvelle concession pour le trafic grandes lignes a été modifiée par l'Office fédéral des transports sans discussion ni décision politique.

L'affaire de CarPostal n'est que la révélation d'une culture, au sein du service public, du rendement à tout prix et du chiffre plutôt que de la prestation à fournir.

Il est urgent de changer cette culture d'entreprise. De remettre au centre des objectifs des régies fédérales :

- La prestation aux usagers
- Des prix accessibles
- La couverture du territoire
- La sécurité des prestations

Conférence de presse « pour un service public fort, pour toutes et tous »

- Des conditions de travail exemplaires (respect du partenariat social, égalité des salaires hommes-femmes et promotion de carrières féminines, apprentissages, diminution des contrats à durée déterminée)
- Une digitalisation de l'entreprise qui passe par la formation continue plutôt que par les licenciements

Pour atteindre ces objectifs, pour regagner la confiance de la population aujourd'hui écornée, le monde politique doit reprendre la main et développer un système de gouvernance qui respecte l'autonomie des régions fédérales, mais promeut une culture d'entreprise au service de la population.

Cela signifie :

- Une approche globale de l'entreprise plutôt que sectorielle
- Des contrats d'objectifs avec les régions fédérales qui valorisent la qualité de la prestation aux usagers, le respect du partenariat social et de l'égalité hommes-femmes plutôt que des objectifs de rendement.
- Des profils de cadres et de responsables qui mettent en valeur les expériences dans les entreprises de service public
- Un plafonnement des rémunérations et des bonis de la direction et des cadres
- Un contrôle plus systématique et régulier de l'administration fédérale sur les entreprises de service public
- Un contrôle plus systématique et régulier concernant les éventuels conflits d'intérêts des membres des conseils d'administration des entreprises de service public
- Un dialogue annuel entre l'administration fédérale et les organisations de consommatrices et de consommateurs.



## Zur Beschäftigung und den Arbeitsbedingungen

Intervention de Philipp Hadorn, conseiller national (SO)

*Seules les paroles prononcées font foi.*

Die Willensnation Schweiz ist ein Land der Regionen. Der **Service public ist ein Eckpfeiler** für den Zusammenhalt und die Entwicklung der Menschen in der Schweiz. Für die SP steht **der Mensch im Mittelpunkt**. Arbeit zur Erbringung dieser Leistungen ist für Einzelpersonen, deren Angehörige, ganze Dörfer und Regionen entscheidend. Nebst dem «Entwicklungsmotor» Infrastruktur sind Arbeitsplätze mit anständigen Arbeitsbedingungen auch für die (Rand-)Regionen entscheidend.

Sichere Arbeitsplätze und faire Arbeitsbedingungen sind Grundlage für ein Leben in Würde, erfüllende Tätigkeit und Entwicklung, Absicherung in «Zäsuren des Lebens» und im Alter, sowie Vereinbarkeit von Familie/Sozialleben und Beruf. Eine demokratische Mitwirkung der Beschäftigten in öffentlichen Betrieben ist zwingend, bedeutet diese doch Mehrwert für den Betrieb, die Leistungsempfänger und dient der Motivation der Leistungserbringer.

Die SP verurteilt das anhaltende «Staatsbashing». Mehr Leistungen beim Staat und bei staatsnahen Betrieben zu bestellen, die Bezahlung der Kosten zu verweigern und auf dem Buckel des Personals ständig zu sparen sind «no go's».

Unsere Forderungen an staatliche und staatsnahe Arbeitsplätze sind einfach und klar:

**Löhne:** Spitzenlöhne müssen begrenzt werden, mittlere gesichert, tiefe angehoben werden.

**Arbeitsplatzsicherheit:** Wer Leistungssicherheit erwartet, muss auch Arbeitsplatzsicherheit gewährleisten.

**Digitale Zukunft:** Der öffentliche Sektor soll mit den Angestellten die Digitalisierung gestalten und notwendige Investitionen in Bildung und Hilfsmittel leisten.

**Out-/Insourcing:** «Inhouse-Produktion» ist oft Grundpfeiler für Erfolg, Qualität und Unabhängigkeit. Internalisierung von Leistungen bzw. Insourcing muss den Auslagerungen entgegengesetzt werden – zur nachhaltigen Ressourcenschonung.

**Working Standards:** Nicht nur die Postautoaffäre, auch die Veränderungen der Verkehrsunternehmen und die Ausrichtung der Ruag belegen den gelebten Druck auf die Arbeitsbedingungen. Stellen wir uns vor, wie verschiedene «Unternehmenseinheiten» gegeneinander intern Konkurrenzangebote erstellen. «Working Standards», die Arbeitsbedingungen, müssen jeweils für alle Beschäftigten kollektiv zwischen den Sozialpartnern ausgehandelt werden und gleichwertig sein.

Conférence de presse « pour un service public fort, pour toutes et tous »

**Qualität hat einen Preis:** Öffentliche Leistungen sind ein wesentlicher Erfolgsfaktor für unseren Wohlstand. Staatliche Leistungen garantieren in unserem Land ein ausgezeichnetes Preis-/Leistungsverhältnis.

**Angestellte verdienen Wertschätzung:** Mitarbeitende bei der öffentlichen Hand und staatsnahen Betrieben arbeiten kompetent, engagiert, ohne individuelle Gewinnbeteiligung und vordergründigen Eigennutz, aber für die Gesellschaft. Der Druck auf die Arbeitsbedingungen muss zwingend einer Wertschätzung weichen, welche die Fairness der Mitarbeitenden honoriert.

Anständige Arbeitsbedingungen sind die Grundlage, damit wir auch morgen Demokratie, Wohlstand, Gerechtigkeit in Frieden gemeinsam leben können. Gleichzeitig gilt es, sorgfältig unsere Verantwortung für Mensch und Umwelt wahrzunehmen.



## Mehr demokratische Mitsprache – mit einem politischen Aufsichtsgremium

Intervention de Thomas Hardegger, conseiller national (ZH)

*Seules les paroles prononcées font foi.*

### **Privatwirtschaftliche Prinzipien imitieren zu wollen, funktioniert bei der Grundversorgung nicht!**

Das Grundproblem bei allen unternehmerischen Entgleisungen liegt bei der Idee, man müsse privatwirtschaftliche Unternehmensprinzipien einführen: Bei Betrieben, die unter der Kontrolle des Bundes sind – und die den Einwohnerinnen und Einwohnern gehören. Die Grundversorgung dem Markt übergeben zu wollen, ist ein Widerspruch in sich. Grundversorgungsprinzipien lassen sich nicht überall zu sozialverträglichen Kosten erbringen – vergl. Poststellen, öffentlicher Verkehr, insbesondere in Randregionen. Wenn dazu noch begrenzte Ressourcen genutzt werden können, wie Wasser, Boden, Funkfrequenzen u.ä., erbringen die Service-public-Unternehmen ihre Dienstleistungen gerade dank staatlich gewährter Konzessionen.

Dort wo sich Gewinne erzielen lassen, haben soziale Verantwortung und die Interessen der breiten Bevölkerung sowie der KMU im Zentrum der unternehmerischen Tätigkeit zu liegen. So glaubt etwa die SBB mit ihren Immobilien so hohe Renditen erzielen zu müssen, wie sie der Markt ermöglicht. Renditen, die auch über die Grenzen hinausgehen, die vom Bundesgericht als angemessen bezeichnet werden, nur weil mit dem knappen Gut Boden solch überrissene Gewinne erzielt werden können – zu Lasten der Mieterinnen und Mieter. Damit werden sie zudem zu Mitangehörigen der Immobilienspekulation.

Wenn Gewinnerwartungen in den strategischen Zielen formuliert werden, die zu sozial unverträglichen Preisen führen oder den Bezug der Leistung einschränken, missachten das Management, aber auch der Bundesrat, die Erwartungen ihrer wirklichen Eigner – der Bevölkerung.

### **Managements der «Bundesunternehmen» auf Abwegen**

Die sogenannten Verselbständigungen haben dazu geführt, dass sich in den Betrieben immer wieder ähnliche Vorgänge finden lassen:

- Es werden Führungsstrukturen so angelegt, dass die Managements freie Hand haben bei Organisation und Unternehmensstrategie, die über die gesetzlich festgelegten und politisch gewollten Prämissen der Grundversorgung hinausgehen.
- Die Unternehmen werden in Teilbereiche aufgegliedert, Aufgaben ausgelagert, Subunternehmen verselbständigt und Firmen für spezielle Aufgaben dazugekauft.

- Verwaltungsrat und Management werden so besetzt, dass die Vorgaben nach branchenüblichen Gewinnen und Unternehmenswertsteigerung gegenüber der Grundversorgung priorisiert werden.
- Wenn der Verwaltungsrat und das Management verpflichtet werden, sich am Markt zu orientieren, gleichen sich auch die Abzockermentalitäten bei den Bezügen der Privatwirtschaft an.
- Die Aufsplittung der Unternehmensbereiche führt zu zusätzlichen Kaderstufen. Zusammen mit variablen Lohnbestandteilen führt das zu kurzfristigem Gewinnstreben. Eine nachhaltige Unternehmensentwicklung und die Qualität der Dienstleistungen werden vernachlässigt.
- Mit der Zergliederung, die zu Intransparenz führt, kann die Kontrolle des Eigners bewusst erschwert werden. Erschwerend kommt ein kompliziertes Aufsichtsgefüge mit unklar abgegrenzten Pflichten und Doppelspurigkeiten dazu.
- Dies alles mit unserem Eigentum.

### **Worte genügen nicht – Taten müssen folgen**

Der Bundesrat hat eine Untersuchung in Auftrag gegeben und einen Bericht für das erste Quartal 2019 angekündigt, die klären sollen, wie bundesnahe Betriebe zu führen und zu beaufsichtigen wären und welche Konsequenzen aus den Fehlleistungen der letzten Jahre und Monate zu ziehen sind.

Wir erwarten von den zukünftigen Entscheiden zu den «Bundesunternehmen»:

- Es ist eine politische und somit demokratisch legitimierte Kontrolle über die Erfüllung des Leistungsauftrages zu installieren.
- Strategische Ziele und Leistungsauftrag werden durch das Parlament bestimmt. Der Bundesrat muss seine Rolle als Eigner in den Bereichen, in denen er zuständig ist, aktiver zugunsten des Service public wahrnehmen.
- Für Bereiche, die für Grundversorgungsaufgaben bestimmt sind, werden Aufgabenbereich, Ziele sowie deren Art und Umfang der Finanzierung verbindlich festgelegt.
- Die Unternehmensstruktur ist politisch steuerbar und einfach kontrollierbar. Alle Unternehmensteile, Töchter und Beteiligungen, die durch den Bundesbetrieb bzw. die mehrheitlich in Bundesbesitz befindliche Unternehmung massgeblich kontrolliert werden, sind integriert.
- Politisch unabhängige Aufsichtsgremien für Revision und Wettbewerbsfragen werden gestrafft und deren Aufgaben klar gegeneinander abgegrenzt.
- Bezüge der höchsten Kader sind auf 450'000.- pro Jahr zu begrenzen, variable Lohnbestandteile sind abzuschaffen.



## **Quelles sont nos attentes par rapport aux entreprises de service public dont la Confédération est l'actionnaire principal ou exclusif ?**

**Intervention de Jacques-André Maire, conseiller national (NE)**

*Seules les paroles prononcées font foi.*

Les effets négatifs de l'autonomisation de certaines entreprises fédérales de service public se font sentir dans les villes et agglomérations de notre pays et en particulier dans les régions périphériques ; pensons par exemple à la fermeture de nombreux petits bureaux de poste, à la limitation de la distribution du courrier ou encore à la fermeture de guichets de gares ! De telles fermetures ou diminutions de prestations s'expliquent bien sûr par l'exigence de rentabilité financière imposée aux nouvelles entreprises autonomisées, mais elles tendent à compliquer la situation de certaines PME, à marginaliser les individus et les collectivités les plus fragiles et à péjorer leurs conditions de vie, comme par ailleurs les conditions de travail des collaboratrices et des collaborateurs des entreprises concernées. Contrairement à une vision trop répandue chez les managers, la recherche du profit ne doit clairement pas être l'objectif prioritaire d'une entreprise de service public !

Les diminutions récentes de prestations provoquent un mécontentement grandissant de la population et les fraudes dans la gestion de CarPostal engendrent une véritable crise de confiance et des dégâts d'image considérables.

Il est impératif d'agir pour regagner la confiance des personnes et des entreprises de notre pays et pour renforcer un service public au bénéfice de tous les usagers, lequel doit rester motivant pour les milliers de collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent chaque jour pour offrir des prestations de qualité !

Si les instruments de la nouvelle gestion publique ont permis de responsabiliser les principaux acteurs et les collaborateurs/trices, ils ont aussi fait évoluer leur mentalité en orientant les activités vers des prestations à fournir aux client-e-s que sont les bénéficiaires. On assiste ainsi à une évolution progressive des services publics vers des services à délivrer au public.

Mais, dans ce contexte, il est fondamental que les pouvoirs publics puissent garder le contrôle et la maîtrise des entreprises chargées d'accomplir des prestations de service public en particulier pour garantir que :

Conférence de presse « pour un service public fort, pour toutes et tous »

L'ensemble des habitantes et habitants conservent un accès aisé à des prestations de qualité dans toutes les régions, à un prix identique qui doit rester supportable même pour ceux qui ont un revenu modeste.

Cela signifie que les collectivités publiques doivent rester les actionnaires majoritaires, voire exclusifs, des sociétés autonomisées et qu'elles doivent pouvoir en assurer un véritable contrôle démocratique et politique. Elles doivent pouvoir influencer la conduite des activités au travers des objectifs stratégiques et de conditions imposées dans les contrats de prestations conclus avec les entreprises pour lesquelles la qualité des services à l'ensemble du public doit être la priorité absolue. Les activités déficitaires doivent pouvoir être subventionnées en conséquence ou financées par d'autres activités rentables de l'entreprise.

Un des principaux points qui reste problématique au niveau des entités autonomisées ou de leurs entreprises sous-traitantes est celui de la gestion des ressources humaines, que ce soit au niveau des conditions de travail des employé-e-s qui doivent être régies par des CTT ou au niveau de la rémunération des « top managers ». Celle-ci doit être clairement limitée, au maximum, au niveau du salaire d'un conseiller fédéral, bonus et primes compris (frs. 450 000.- par année). Face à une telle limitation, les entreprises concernées resteront attractives pour des dirigeants très compétents ayant le sens du service public, mais rebuteront celles et ceux pour lesquels l'appât du gain est la principale motivation !